

Recherché - Premier Répondant

Besoin urgent

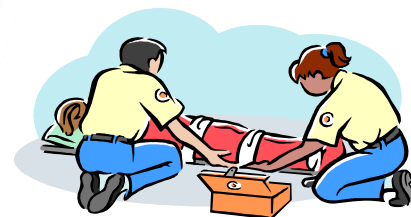


Saviez-vous que :

1. Seulement 5 % de la population québécoise connaît la réanimation cardiorespiratoire ?
2. Les maladies de l'appareil circulatoire sont les principales causes de mortalité (20 % des décès) au Québec ?
3. La majorité des arrêts cardiaques se produisent à l'extérieur des hôpitaux ?
4. Médicalement et scientifiquement, il est reconnu que les manœuvres de réanimation cardiorespiratoire doivent être entreprises dans un délai de moins de 4 minutes après un arrêt cardiaque ?
5. Le cerveau peut subir des dommages irréparables au-delà de ce délai ?
6. Si nous réduisons les délais d'intervention pour les urgences vitales, nous diminuerons la mortalité et la morbidité (séquelles physiques et neurologiques) ?

Le cerveau et le temps :

- 0 minute : arrêt cardiorespiratoire
- 4-10 minutes : possibilité de lésions cérébrales
- + 10 minutes : lésions cérébrales irréversibles



Les Premiers Répondants.

Qui sont-ils ?

- Toute personne âgée de 18 ans ou plus, résident dans la Ville de Saint-Pie dans un rayon de 5 kilomètres de l'intersection Rte 235 et Blvd Daniel Johnson, dynamique, disponible, aimant travailler en équipe, préoccupée par la santé des gens et qui souhaite s'engager auprès de ses concitoyens.

Que fait un Premier Répondants?

- il répond avec célérité à toute demande d'affectation du Centre de communication santé
- il procède à une évaluation et fournit les soins d'urgence que nécessite l'état de la victime
- il agit selon des protocoles opérationnels préétablis dans le but de prévenir une détérioration de l'état de la victime jusqu'à l'arrivée du service ambulancier, et ce, à l'intérieur de la chaîne d'intervention du système pré hospitalier d'urgence dans les limites de la Ville de Saint-Pie.

Quand les Premiers Répondants sont-ils appelés ?

- Les Premiers Répondants interviennent dans les situations d'urgence vitale: problèmes environnementaux, problèmes industriels, problèmes médicaux, problèmes obstétricaux, problèmes pédiatriques ou problèmes traumatiques.

Quelle est la formation requise ?

- Lorsque le(la) candidat(e) est engagé(e), suivra une formation de Premier Répondant d'une durée de 60 heures.

Vous êtes intéressé(e)s et avez le goût de vous impliquer ?

- Passez à l'Hôtel de Ville afin d'y remplir une demande d'emploi ou postulez en ligne au www.villest-pie.ca.

Des questions?

- Contactez un des responsables suivants :

Raymond Nadeau 450-775-9597 / Yves Demers 450-223-4298 / Pierre-Guillaume Bissonnette 450-278-9150